

Bretagne, Côtes-d'Armor
Yffiniac

Ecluse, porte à marée (Yffiniac)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22001777
Date de l'enquête initiale : 2003
Date(s) de rédaction : 2003
Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Yffiniac
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : écluse
Appellation : Nö

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales : non, cadastré

Historique

Cette porte à marée dite porte du Canard fait partie des 18 portes à marée aménagées au cours de la fin du 19^e et de la première moitié du 20^e siècle par les concessionnaires des terrains endigués, entre Hillion et Yffiniac. Aujourd'hui, ces portes à marée sont automatiques et entretenues par les communes. Les portes à marée et les nos permettent de gérer les eaux fluviales, les eaux de surface (eaux pluviales) et les eaux de la marée, avec les vannes au clapet anti-retour.

Période(s) principale(s) : 1^{ère} moitié 20^e siècle

Description

Cette porte à marée est constituée d'une vanne (en bronze), appelé nö, qui fonctionne de façon automatique, avec un contre-poids. Elle est insérée dans des montants en ciment. Les vannes ont des diamètres différents selon leur fonction. Certaines portes à marée sont doubles.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : ciment ; bronze

Dimensions

Mesures : d : 100

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Annexe 1

Le petit pont Derlande situé sur le domaine public, non cadastré débouche sur la parcelle n° 487 en Hillion (cadastre 1959, section D, feuille n° 2). Nous pouvons remarquer que le ruisseau de la Corderie relie le Saint-Jean après ce pont (son bief a été comblé). Le cours d'eau Saint-Jean (anciennement le Camois, ou encore appelé le Caluer) coule sous

ce pont, et marque la transition entre les deux communes d'Hillion et d'Yffiniac, près du lotissement Saint-Jean en Yffiniac. Le Saint-Jean continue ensuite sa course vers le marais par un 2e pont, traversant l'ancienne voie de chemin de fer bordant les Grèves (rue du Canard). L'ancien pont de la Planche sur le cadastre de 1812 semble correspondre au pont Derlande.

Près du pont, une porte à marée enclavée entre deux montants en ciment laisse s'écouler les eaux douces du Saint-Jean et empêche l'invasion des eaux salées. Cette porte complète le dispositif de circulation des eaux dans ces anciens polders.

La tradition orale fait remonter l'existence du pont Derlande à une période antérieure au 19e siècle. Le tablier du pont avait certainement une autre forme que l'existant. Les rails ayant été empruntés à l'ancien voie de chemin de fer. Cependant, l'origine des piliers de par les matériaux utilisés et leur mise en oeuvre, peut faire supposer une construction proche de la période d'endiguage des polders des Grèves à la fin du 19e siècle.

Annexe 2

Les « nös » ou portes à la mer

Les « levées » forment des digues dont l'entretien est à charge de l'exploitant, au droit de son terrain ; le tout étant parties intégrantes. L'écoulement des eaux de ruissellement de certaines routes et versants se fait au moyen de fossés collecteurs qui rejoignent le domaine maritime par de petits aqueducs, muselés d'une porte à marée, suspendue par des pentures en bronze à un soc de béton, et se fermant sous la pression de l'eau de mer. Les portes à la mer ont pour fonction de libérer les eaux douces provenant des nombreux cours d'eau qui irriguent les petits bassins versants de la vallée d'Yffiniac, et de faire barrage au flot de la mer, lors des grandes marées. Chaque propriétaire se doit d'entretenir ces portes à marée, de les boucher à l'aide d'un coin en bois et d'un chiffon (d'obturer de la même façon les trous à taupes ou à ragondins dans la digue), lors des grandes marées et de les ouvrir ensuite.

Nous avons dénombré 18 portes à la mer en service sur le territoire des grèves d'Hillion, de Pissoison jusqu'au pont du Gué plat, au nord-est (où passe la rivière le Crés), avec la dernière porte mise en service aux Champs Guérin.

Chaque rivière dispose de plusieurs portes à marée, passerelles ou ponts le long de son cours : la rivière Saint Jean (anciennement nommée le Camois), qui marquent la limite du territoire communal entre Hillion et Yffiniac : le pont Derlande.

La plus vieille porte à marée (qui n'est plus utile et utilisée) semble être celle située au nord de la parcelle des Gravier, près de la ferme Pissoison, en amont de la vieille digue-muret des Marais (appelée encore "digue du Gravier"), perpendiculaire à la grande digue de Pissoison. Elle comprenait une porte en bois (frêne), insérée dans une douve empierrée, qui conduit à la mer, en passant par la porte des Gravier. Il est intéressant de remarquer que le canal empierré de la vieille porte a une forme sinusoïdale, pour amortir la force du courant contre cette porte.

La limite des marais d'Hillion du côté d'Yffiniac est marquée par le pont Saint-Jean, avec le cours d'eau du même nom. Deux autres cours d'eau traversent les marais : la Corderie et l'Urne.

La digue de Pissoison comprend trois portes à la mer, dont la plus grande est celle des Gravier (n° 17 sur le plan), insérée dans des montants en ciment.

Cette porte à la mer aujourd'hui automatique (60 x 80), traverse par un conduit la grande digue en terre actuelle de Pissoison. Les portes sont aujourd'hui réalisées en bronze avec des conduits de plus fort diamètre. Hier, elles n'étaient pas automatiques et réclamaient une main d'oeuvre régulière, quatre fois par jour : dégager l'ouverture de la buse de diamètre plus petit 15 x 15 (en brique de Saint-Ilan), ouvrir la porte à marée basse et laisser ainsi l'eau douce circuler, et fermer ensuite celle-ci avant le flot.

Ce travail représentait « la corvée » des propriétaires des terrains endigués ou de leurs fermiers. Aujourd'hui, l'entretien des portes à la mer et des canalisations est à la charge de la commune. Témoignages oraux de Jean-Yves cabaret, Louis Le Borgne et Ernest Gaillard (ancien maire d'Hillion).

Annexe 3

20032204177NUCB : Collection particulière

20032204176NUCB : Collection particulière

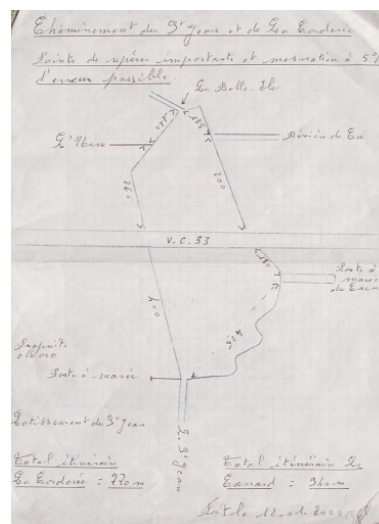
Illustrations



Clapet ou porte à la mer
(écluse) du Saint-Jean
Phot. Guy Prigent
IVR53_20032204166NUCA



Cartographie des portes à
marée entre Hillion et Yffiniac
Repro. Guy Prigent,
Autr. Louis Leborgne
IVR53_20032204176NUCB



Circuit des cours d'eau du
Saint-Jean et de la Corderie
avec leurs portes à marée
Repro. Guy Prigent,
Autr. Louis Leborgne
IVR53_20032204177NUCB



Ecluse : porte à marée du saint-
Jean avec son contre-poids
Phot. Guy Prigent
IVR53_20032204167NUCA



Double porte à marée du ruisseau
La Corderie (rivière d'Yffiniac)
Phot. Guy Prigent
IVR53_20032204162NUCA



Pont de la rivière d'Yffiniac
Phot. Guy Prigent
IVR53_20032204163NUCA



Sentier arboré sur le site de
l'ancien bief de la Corderie
(lotissement Saint-Jean)
Phot. Guy Prigent
IVR53_20032204164NUCA



Panneau de signalisation du sentier
de découverte et de randonnée : au
fil de l'eau (cours d'eau d'Yffiniac)
Phot. Guy Prigent
IVR53_20032204165NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune d'Yffiniac (IA22001720) Bretagne, Côtes-d'Armor, Yffiniac

Les voies ferrées, gare, ponts, routes et écluses sur la commune d'Yffiniac (IA22001723) Bretagne, Côtes-d'Armor, Yffiniac

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Guy Prigent

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor



Clapet ou porte à la mer (écluse) du Saint-Jean

IVR53_20032204166NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cartographie des portes à marée entre Hillion et Yffiniac

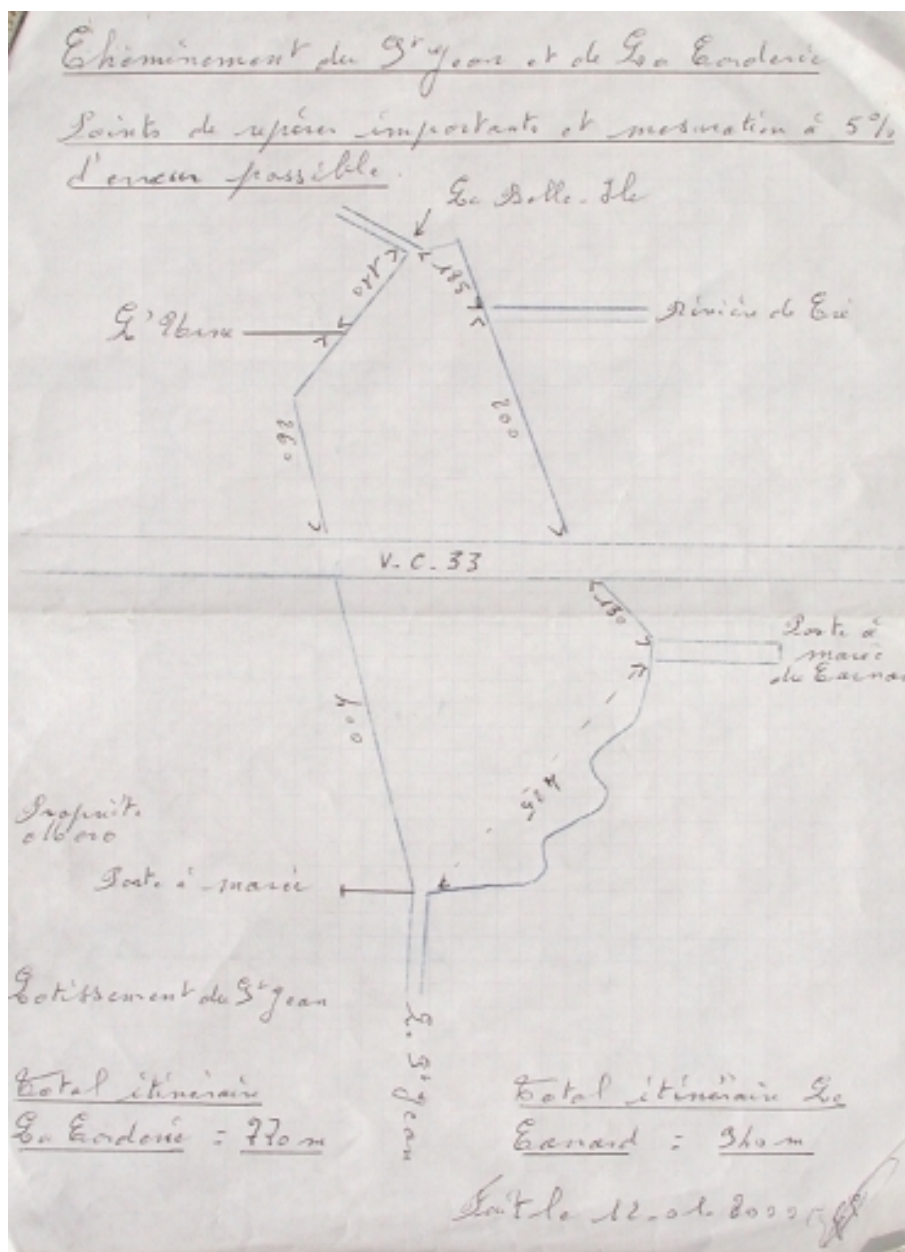
IVR53_20032204176NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Louis Leborgne

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Circuit des cours d'eau du Saint-Jean et de la Corderie avec leurs portes à marée

IVR53_20032204177NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Louis Leborgne

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ecluse : porte à marée du saint-Jean avec son contre-poids

IVR53_20032204167NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Double porte à marée du ruisseau La Corderie (rivière d'Yffiniac)

IVR53_20032204162NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont de la rivière d'Yffiniac

IVR53_20032204163NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sentier arboré sur le site de l'ancien bief de la Corderie (lotissement Saint-Jean)

IVR53_20032204164NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Panneau de signalisation du sentier de découverte et de randonnée : au fil de l'eau (cours d'eau d'Yffiniac)

IVR53_20032204165NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation